

REPUBLIQUE FRANCAISE VILLE DE BEZIERS

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FÉVRIER 2019

L'an deux mille dix neuf et le dix huit février à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni en Séance Publique sous la Présidence de Robert MENARD, Maire.

Présents: M. MENARD, Maire. Melle SCHMITT, M. D'ABBADIE, Mme PISSARRO, M. BRESSON, Mme FREY, M. MOULIN, M. HERAIL, Mme DORIER, M. ANGELI, Mme FIRMIN, M. ZENON, Mme LAUGE, Adjoint(s).

Mme DE SAINT PIERRE, Madame BRUN, Mme BOYER, M. ARDA, M. FABRE-LUCE, M. POLATO, M. BELLINI, M. MARTINEZ, M. PHAM, M. FOURNIER, M. ABID, Mme DAUGAS, Mme CHABBERT, Mme OUMALEK, Mme PELAEZ, Mme RUL, Mme FUCHS, Mme VALAIZE, M. PAREDES, M. PERNIOLA, Madame RAYSSEGUIE, M. RESPLANDY, Mme JULLIAN, M. COUQUET, M. DU PLAA, Conseillers Municipaux.

Absent(s) excusé(s), représenté(s) par mandat : Mme DESCHAMPS, M. GARCIA, Madame ANDRIEU, Mme DARTIGUELONGUE, M. BOZKURT, M. CHOUKRI-TOURI, Mme DELBAERE, Mme VANDROY, Mme BOISJOT, Mme ARNAUD-ROSSIGNOL

Absent(s) excusé(s): Mme ROQUE

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire : Alexandra FUCHS

APPEL et ADOPTION du COMPTE-RENDU de la Séance Publique du 17 Décembre 2018

Le Conseil adopte à l'unanimité

Modell

COMPTE-RENDU des DECISIONS du MAIRE : le Conseil prend acte

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE

0 - Compte rendu des décisions du Maire - Application de l'Article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Compte rendu des décisions du Maire

Le Conseil prend acte

TRAVAUX INFRASTRUCTURE

1 - Valorisation du site de l'Acropole - Création d'un cheminement doux entre l'Orb et le parvis de la Cathédrale - Approbation des Avant-Projets - Demandes de subventions - Autorisations d'urbanisme.

La valorisation du site de l'Acropole passera par la création d'un cheminement doux entre l'Orb et le parvis de la Cathédrale.

Votants: 48
Pour: 45
Contre: 0
Abstentions: 3

Le Conseil adopte à l'unanimité des suffrages exprimés

ADMINISTRATION BUDGETAIRE

2 - Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) - Protocole d'intentions pour la réalisation d'études préopérationnelles - Étude foncière de libération et d'optimisation des emprises - Convention de financement de la phase 2.

Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) - Protocole d'intentions pour la réalisation d'études préopérationnelles - Étude foncière de libération et d'optimisation des emprises - Convention de financement de la phase 2.

Le Conseil adopte à l'unanimité

3 - Arènes de Béziers - Subvention d'équipement - Participation Ville.

Arènes de Béziers - Subvention d'équipement - Participation Ville.

Monsieur FABRE-LUCE ne prend pas part au vote étant concerné personnellement. Le nombre de votants passe à 47.

4 - Garantie d'emprunt accordée à la Société d'HLM Erilia - Renouvellement de la garantie dans le cadre d'une renégociation de dette.

La société d'HLM Erilia a décidé de renégocier 2 emprunts garantis par la ville de Béziers. Ces prêts ont été souscrits pour financer la construction d'un ensemble immobilier « Le Lucrèce »

Le Conseil adopte à l'unanimité

5 - Garantie d'emprunt accordée à l'A.P.E.A.I - Renouvellement de la garantie dans le cadre d'une renégociation de dette.

(L'APEAI OUEST HERAULT), a décidé de refinancer à taux fixe auprès du Crédit foncier de France

Le Conseil adopte à l'unanimité

6 - Demande de garantie d'emprunt du Groupe Arcade - Emprunt destiné à financer le projet immobilier " les Jardins d'Athéna".

Emprunt destiné à financer le projet immobilier " les Jardins d'Athéna.

Le Conseil adopte à l'unanimité

7 - Cession d'une action de la S.E.M. P.F.O. détenue par la ville, à la commune de Murviel les Béziers

La Société d'Économie Mixte des Pompes Funèbres des communes Occitanes, créée par délibération du 13 mars 2002 est constituée actuellement par des partenaires publics (85%) et privés (15%).

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote en tant que Président de la SEM PFO. Le nombre de votants passe à 47.

Le Conseil adopte à l'unanimité

8 - SEM PFO - Information sur les tarifs 2019

Les tarifs 2019 ont été adoptés par le Conseil d'administration de la SEM le 15 janvier 2018 et sont applicables pour l'exercice 2019.

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote en tant que Président de la SEM PFO. Le nombre de votants passe à 47.

Le Conseil prend acte

9 - Avenant au protocole d'accord Ville/VIATERRA pour les clôtures des concessions d'aménagement ZAC de Fonseranes, ZAC du Plateau de Montimaran et ZAC de Montimaran

Clôtures des concessions d'aménagement ZAC de Fonseranes, ZAC du Plateau de Montimaran et ZAC de Montimaran selon protocole Ville/VIATERRA

10 - Demande de subvention - Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)

Fonds de soutien à l'investissement 2019

Le Conseil adopte à l'unanimité

ADMINISTRATION GENERALE

11 - Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée (CABM) - Rapport d'activités 2017 Rapport d'activités 2017 CABM

Le Conseil prend acte

12 - Mécénat - Délibération générale

Mécénat - Délibération générale

Le Conseil adopte à l'unanimité

13 - Extension de caméra de vidéo-protection dans le secteur Rue Cordier

Extension de la vidéo protection dans les quartiers et secteurs prioritaires (installation d'une caméra 26 rue Cordier)

Votants: 48 Pour: 45 Contre: 0 Abstentions: 3

Le Conseil adopte à l'unanimité des suffrages exprimés

COMMERCE, ARTISANAT ET TOURISME

14 - Contribution additive - Complément de subvention à verser au Syndicat des Commerçants des Marchés de France au titre de 2018

Une subvention de 6 000 € au titre du reversement de la contribution additive au Syndicat des Commerçants des Marchés de France avait été inscrite au BP 2018 (l'application de la convention se terminant au 30 avril 2018). Or, en 2018, d'après les termes de la convention il a manqué 385 €. Il convient donc de régulariser ce versement.

Le Conseil adopte à l'unanimité

15 - Subvention pour les Brescoudos 2018 - Versement complémentaire à l'Association des Commerçants du Centre Ville de Béziers

Une subvention d'un montant de 6 000 € avait été inscrite au BP 2018 comme participation aux frais de restauration pour les Brescoudos. Cette aide est versée à l'ACCVB qui elle-même répartit cette somme entre les divers restaurateurs partenaires de cette manifestation sur présentation de justificatifs.Or, ce montant s'est révélé insuffisant et c'est l'ACCVB qui a fait l'avance de la somme manquante (1 335 €). Il convient donc d'attribuer un complément de subvention à l'ACCVB de la somme correspondante.

Le Conseil adopte à l'unanimité

16 - Aides à la rénovation des vitrines et enseignes 2019/2020 - Reconduction du dispositif -Périmètre et règlement modifiés

Il s'agit de reconduire le dispositif d'aides à la rénovation des vitrines et enseignes pour la période 2019/2020 au périmètre "action coeur de ville" et de modifier le taux de participation de la Ville

Le Conseil adopte à l'unanimité

17 - Sélection des vins de la Féria 2019 - Composition d'un jury professionnel - Adoption du règlement - Conventions Ville de Béziers/Vignerons sélectionnés

Comme chaque année, un concours est lancé pour déterminer les vins rouge et rosé qui seront les vins officiels de la Féria 2019.

Monsieur FABRE-LUCE ne prend pas part au vote étant concerné personnellement. Le nombre de votants passe à 47.

Le Conseil adopte à l'unanimité

CULTURE

18 - Mise à disposition à titre gracieux de la salle de loisirs Zinga Zanga pour le gala de remise de Charte du Club 41

L'association le Club 41 fait partie de la Table ronde et a pour vocation de mettre en place des actions caritatives dans le biterrois (don du sang, voiles de l'espoir pour les enfants hospitalisés etc...) au travers du prisme de l'amitié. Elle souhaite organiser un gala national de remise de charte à Zinga Zanga pour lequel elle sollicite auprès de la ville la mise à disposition gratuite.

Le Conseil adopte à l'unanimité

19 - Mise à disposition gracieuse du théâtre des Franciscains au Rotary club Béziers Sud le 12 avril 2019 pour l'organisation d'une soirée caritative "Rétinethon 3"

Le Rotary Club organise une soirée caritative au théâtre des Franciscains, intitulée "Rétinéthon 3" au profit de la recherche médicale sur les rétinopathies. Un concert de musique classique composé de 12 musiciens à cordes, dirigé par Franck Fontcouberte sera donné le vendredi 12 avril 2019 à 20 h.

20 - Le Forum des Créateurs - Convention Ville de Béziers / Société des Beaux Arts.

La Ville souhaite reconduire son partenariat avec la Société des Beaux Arts pour l'organisation du « Forum des Créateurs ». Cette manifestation qui regroupe des artistes, des peintres, des sculpteurs..., constitue une animation culturelle permettant au public de se sensibiliser à l'Art.

Le Conseil adopte à l'unanimité

21 - Convention Commune de Béziers / Association École Taurine Béziers Méditerranée.

Une convention est établie entre la Commune et l'Ecole Taurine afin de fixer les conditions de versement de la subvention de fonctionnement attribuée à l'association pour l'année 2019.

Monsieur BRESSON ne prend pas part au vote étant concerné personnellement. Le nombre de votants passe à 47.

Le Conseil adopte à l'unanimité

22 - Carnaval Occitan - Convention Ville de Béziers / Association Calandretas Besierencas.

L'association Calandretas Besierencas organise le Carnaval Occitan qui est devenu un événement local ancré dans nos traditions et cultures biterroises.

Cette manifestation prévue le 16 mars 2019, débutera par un défilé en centre-ville, accompagné de notre animal totémique Lou Camèl et par des animations de rues. Elle se clôturera par un apéritif dînatoire place du 14 Juillet.

Le Conseil adopte à l'unanimité

23 - Organisation du Salon du Livre Ancien - Convention Ville de Béziers / association La Foire aux Bouquins.

L'Association « La Foire aux Bouquins » organise un Salon du Livre Ancien, dans le hall du Théâtre Municipal, le samedi 20 avril 2019.

Cette Association, qui est à l'origine de la manifestation « Les Allées du Bouquins » organisées un samedi par mois sur les Allées Paul Riquet, proposera à cette occasion des livres de qualité regroupant des libraires et bouquinistes spécialisés dans ce domaine.

Le Conseil adopte à l'unanimité

24 - Organisation de la fête traditionnelle de la Saint Aphrodise - Convention Commune de Béziers / Association Les Amis de Saint Aphrodise.

La Fête de la Saint Aphrodise, organisée chaque année par l'association des Amis de Saint Aphrodise en partenariat avec la Commune, se tiendra le samedi 27 et le dimanche 28 avril 2019.

25 - « Le Mars des Auteurs » - Convention Commune de Béziers / Théâtre d'Auteurs en Languedoc Roussillon.

Convention Commune de Béziers / Théâtre d'Auteurs en Languedoc Roussillon.

Le Conseil adopte à l'unanimité

26 - Festival Flamenco : convention de partenariat Ville de Béziers /Sarl Multicinés Pyrénées

Dans le cadre du festival flamenco, la Sarl Multicinés Pyrénées propose des projections de films dans les salles du cinéma "Monciné Polygone" entre le 14 et le 23 mars 2019.

Le Conseil adopte à l'unanimité

27 - Festival Jeunesse « Riquet fait son Festival » - Convention Commune de Béziers / Association Lire et Partage

Convention Commune de Béziers / Association Lire et Partage et tarifs d'entrée.

Le Conseil adopte à l'unanimité

28 - Convention de partenariat entre la ville de Béziers et le Festival d'Opérettes pour la programmation du spectacle"La Belle Hélène" et reversement de la recette.

Dans le cadre de la programmation des théâtres de Béziers, le Festival d'Opérettes de Lamalou les Bains propose le spectacle "La Belle Hélène" le dimanche 17 février 2019. La Ville vendra les billets du spectacle et encaissera la recette qu'elle reversera à l'association.

Le Conseil adopte à l'unanimité

29 - Exonération de la redevance traiteurs - Association Antico Confrarie de Sant Andiu de la Galinièro

La Commune souhaite apporter son soutien aux manifestations organisées par l'association Antico Confrarie de Sant Andiu de la Galinièro en l'exonérant de la redevance traiteur.

Le Conseil adopte à l'unanimité

30 - Adhésion de la Ville de Béziers à la Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture.

La Ville souhaite adhérer à la Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture.

DOMAINE

31 - Convention d'anticipation foncière avec l'Établissement public foncier d'Occitanie

Convention d'anticipation foncière avec l'Établissement public foncier d'Occitanie

Le Conseil adopte à l'unanimité

32 - Politique de la Ville - Action Cœur de Ville - Action Logement Volet immobilier Approbation convention tripartite Action Logement / Ville / Agglomération Béziers Méditerranée.

Politique de la Ville – Action Cœur de Ville – Action Logement Volet immobilier Approbation convention tripartite Action Logement / Ville / Agglomération Béziers Méditerranée.

Le Conseil adopte à l'unanimité

33 - Action Cœur de Ville - Cession de 4 hôtels particuliers à IN'LI Sud Ouest Groupe Action Logement.

Action Cœur de Ville - Cession de 4 hôtels particuliers à IN'LI Sud Ouest Groupe Action Logement.

Votants: 48
Pour: 45
Contre: 3
Abstentions: 0

Le Conseil adopte à la majorité

34 - Convention de mise à disposition de locaux - Théâtre des Franciscains Commune de Béziers / Association Ligue Contre le Cancer

Le Conseil adopte à l'unanimité

35 - ZAC de MONTIMARAN - Régularisation foncière après la clôture de la concession d'aménagement - Incorporation dans le domaine public des reliquats des voies et espaces publics.

Régularisation foncière après la clôture de la concession d'aménagement

Le Conseil adopte à l'unanimité

36 - ZAC du PLATEAU de MONTIMARAN - Régularisation foncière après la clôture de la concession d'aménagement - Incorporation dans le domaine public des reliquats des voies et espaces publics.

Régularisation foncière après la clôture de la concession d'aménagement - Incorporation dans le domaine public des reliquats des voies et espaces publics.

37 - Parcelles AD22 - Convention d'occupation temporaire avec la société VNF.

Mise à disposition d'une parcelle au profit de la société Voies Navigables de France en vue de l'incinération des platanes infectés par le chancre coloré

Le Conseil adopte à l'unanimité

38 - Convention de mise à disposition à titre gratuit de la parcelle communale sise à Rebaut Le Bas, cadastrée BK N°121, au profit de l'association « Jardinot »

Convention de mise à disposition à titre gratuit de la parcelle communale sise à Rebaut Le Bas, cadastrée BK N°121, au profit de l'association « Jardinot »

Le Conseil adopte à l'unanimité

ENVIRONNEMENT

39 - Désignation de représentants - Renouvellement de la composition de la Commission de Suivi de Site de VALORBI

Renouvellement de la composition de la Commission de Suivi de Site de VALORBI

Le Conseil adopte à l'unanimité

40 - Désignation de représentants - Renouvellement de la composition de la Commission de Suivi de Site de l'Installation de Stockage de Déchets non Dangereux (ISDND) de Saint Jean de Libron

Renouvellement de la composition de la Commission de Suivi de Site de l'Installation de Stockage de Déchets non Dangereux (ISDND) de Saint Jean de Libron

Le Conseil adopte à l'unanimité

41 - Stérilisation des chats errants vivant dans les lieux publics de la commune de Béziers - Convention Ville / 30 millions d'amis

Un partenariat Ville - 30 millions d'amis permet la prise en charge financière par l'association de protection animale d'une partie des frais annuels liés à la stérilisation des chats errants sur la commune de Béziers.

Le Conseil adopte à l'unanimité

42 - Conventions relatives au raccordement de sirènes étatiques au Système d'Alerte et d'Information des Populations (SAIP)

Plusieurs sirènes d'alerte à la population appartenant à l'Etat sont positionnées sur des bâtiments communaux, départementaux ou privés.

Des conventions spécifiques déterminent les obligations de chacune des parties pour les

aménagement liés à leur fonctionnement, leur maintenance....

Le Conseil adopte à l'unanimité

INTERCOMMUNALITE

43 - Convention de gestion pour la réouverture anticipée et restreinte du Parc de la Gayonne suite à une alerte vent au profit du Conservatoire de Musique de la Gayonne

Convention de gestion pour la réouverture anticipée et restreinte du Parc de la Gayonne suite à une alerte vent au profit du Conservatoire de Musique de la Gayonne

Le Conseil adopte à l'unanimité

JURIDIQUE

44 - Mise à disposition de Riols à la CABM

Prolongation de la mise à disposition du site de Riols en faveur du service Déchets de la CABM

Le Conseil adopte à l'unanimité

45 - Location des places de stationnement de l'îlot des chaudronniers.

Location des places de stationnement de l'îlot des chaudronniers.

Le Conseil adopte à l'unanimité

46 - Offre de concours pour la réalisation d'un carrefour à sens giratoire

Offre de concours de la société DEVEDIS pour la réalisation d'un carrefour à sens giratoire au niveau du centre commercial Leclerc de Béziers.

Le Conseil adopte à l'unanimité

48 - Convention de mise à disposition de la fourrière automobile de la Mairie de Béziers pour les opérations de mise en fourrière

Mise à disposition de la fourrière municipale de Béziers au profit de la Police Municipale de Cers.

PERSONNEL

49 - Versement prime exceptionnelle

Versement prime exceptionnelle

Le Conseil adopte à l'unanimité

50 - Tableau des emplois - Création de postes de policiers municipaux

Création postes de policiers municipaux

Votants: 48
Pour: 45
Contre: 0
Abstentions: 3

Le Conseil adopte à l'unanimité des suffrages exprimés

51 - Tableau des emplois - mise à jour de la procédure de recrutement

Procédure de recrutement

Le Conseil adopte à l'unanimité

52 - Plan de résorption de la précarité - phase 1 : personnel des écoles

Le Conseil adopte à l'unanimité

53 - Modification de la délibération du 28 juin 2018 : complément de recours aux vacataires Vacataires

Le Conseil adopte à l'unanimité

SANTE

54 - Signature de la charte "Béziers, Ville sans perturbateurs endocriniens"

La Ville de Béziers agit pour mettre la santé environnementale au cœur de ses politiques publiques, en s'engageant à lutter contre les perturbateurs endocriniens. Aussi, à l'instar d'autres villes françaises, comme Paris ou Strasbourg, elle propose de signer la charte « Ville sans perturbateurs endocriniens » du Réseau Environnement Santé (RES).

SCOLAIRE

55 - Proposition d'augmentation de la participation communale aux frais de fonctionnement des écoles privées sous contrat.

Proposition d'augmentation de la participation communale aux frais de fonctionnement des écoles privées sous contrat

Votants: 48
Pour: 40
Contre: 0
Abstentions: 8

Le Conseil adopte à l'unanimité des suffrages exprimés

56 - Opération "Mon premier dictionnaire" - convention de partenariat

"Mon premier dictionnaire" convention de partenariat

Le Conseil adopte à l'unanimité

SOCIAL

57 - Avenant à la convention de partenariat Ville - Association AMAC

Avenant à la convention de partenariat Ville - Association AMAC

Le Conseil adopte à l'unanimité

58 - Avenant à la convention de partenariat Ville - UFCV

Convention de partenariat Ville - UFCV

Le Conseil adopte à l'unanimité

59 - Fonds d'Aide aux Jeunes

convention avec le Conseil Départemental pour le Fonds d'Aide aux Jeunes-participation 2019 pour un montant de 90 000 € (60 000 € pour le CD et 30 000 € pour la Ville) - gestion du Fonds déléguée au CCAS

Le Conseil adopte à l'unanimité

60 - Remboursement de frais de location à la suite de relogements consécutifs à un péril - convention avec le CCAS

Remboursement au CCAS des frais engagés pour la location de 2 appartements à la suite du

relogement de 2 personnes consécutif à un péril.

Le Conseil adopte à l'unanimité

TRAVAUX SUPERSTRUCTURE

61 - Reconstruction du groupe scolaire « Les Oliviers »- Approbation du programme - Lancement d'un concours d'architecture - Constitution du jury.

Dans le cadre de la reconstruction du groupe scolaire « Les Oliviers », il est nécessaire de faire approuver le programme et de procéder au lancement d'un concours d'architecture avec constitution du jury.

Le Conseil adopte à l'unanimité

URBANISME

62 - ZAC du Quartier de l''Hours - immeuble Quai Wilson - agrément de cession de lots à la Communauté d'Agglomération.

Cette délibération permet d'agréer la signature par Viaterra du contrat de location avec option d'achat des lots de copropriété de l'immeuble Quai Wilson n°9, n°10, n°11, n°22, n°23 et de la quotepart indivises des lots n°12 et n°24 au profit de la CABM, moyennant un prix de vente de 1 067 411,00 € HT (un million soixante-sept mille quatre cent onze euros hors taxes, TVA en sus), payable comptant, à la signature de l'acte authentique de vente, en tenant compte de la déduction faite du montant des loyers versés au cours de la période locative.

Le Conseil adopte à l'unanimité

63 - Déclaration d'utilité publique de prescriptions de travaux de restauration immobilière sur cinq immeubles - demande d'ouverture de l'enquête publique préalable.

Cette délibération permet l'ouverture de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique de prescriptions de travaux de restauration immobilière, pour cinq immeubles situés sur le périmètre du PNRQAD et/ou de la concession d'aménagement pour la requalification du centre-ville de Béziers.

Le Conseil adopte à l'unanimité

DOMAINE

64 - Construction d'une nouvelle caserne de pompiers - Lancement de la procédure d'expropriation d'une parcelle (DO 13) appartenant à des propriétaires privés.

Construction d'une nouvelle caserne de pompiers – Lancement de la procédure d'expropriation d'une parcelle (DO 13) appartenant à des propriétaires privés.

La séance est levée à 20H45

Le compte-rendu de la séance sera consultable au Secrétariat du Conseil Municipal.

Vu le Maire, le mardi 19 février 2019

MOCOLA STATE OF THE PARTY OF TH